



Département du LOIRET

Commune de Saint-Cyr-en-Val
REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre 2022 à 18h15, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Vincent MICHAUT, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice :	23
- présents :	18
- absents :	05
- pouvoirs :	04
- votants :	22
- pour :	22
- contre :	0
- abstention :	0

Date de convocation :

Le 2 novembre 2022

Etaient présents :

Mesdames RENAUD, RIBEIRO, PEIXOTO, SOREAU, COULMEAU, NICOULAUD.

Messieurs MICHAUT, VASSELON, NICOULAUD, CHABASSOL, TOUSSAINT, POUGET, GABEAU, BERTHIER, MARSEILLE, DELPLANQUE, GIRBE, LETOURNEUR

Etaient absents : Mesdames DURAND, GADOIS, MELINE
Messieurs PINTO, PREVOT

Pouvoirs : M. PINTO donne pouvoir à M. TOUSSAINT
M. PREVOT pouvoir à Mme PEIXOTO
Mme DURAND donne pouvoir à Mme RENAUD
Mme GADOIS donne pouvoir à M. NICOULAUD

Secrétaire de séance : Mme NICOULAUD

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Objet : FINANCES - Fixation du tarif de la vente du bois

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu le code forestier et notamment ses articles L. 134-1, L. 134-7, L. 136-3 et L. 144-1 ;
Vu le décret n°2005-1445 du 23 novembre 2005 relatif aux ventes de coupes de bois ou de produits de coupes et modifiant le code forestier ;
Vu la délibération n°44-06 du 23 juin 2006 fixant le tarif de la vente du bois ;
Vu l'avis de la commission Finances, Ressources Humaines et Administration Générale du 24 octobre 2022,*

Chaque année, la commune de Saint-Cyr-en-Val propose aux habitants de la commune d'acquérir du bois de chauffage provenant de l'entretien des parcelles communales.

Le tarif de la vente du bois est fixé par la délibération n° 44-06 :

- Bois sur pied :
6,50 € le stère pour du bois de qualité moyenne (bois divers)
9,50 € le stère pour du bois de qualité supérieure (chêne)
- Bois coupé :
25,00 € le stère, mélange chêne et divers

Selon le baromètre Bois-de-Chauffage.net, en 2019, le prix moyen du stère de bois était de 71€ (66€ en vrac). En 2022, le prix du stère de bois de chauffage oscille entre 40 et 120 euros, plus souvent autour de 70 € quand il est vendu par un professionnel.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication électronique sur le site internet de la commune (<https://www.mairie-saintcyrenval.fr/>), faire l'objet des recours suivants :
-recours administratif gracieux auprès de mes services
-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » via le site internet : <https://www.telerecours.fr/>

Le bois est vendu par corde (4 stères).

Il est proposé d'augmenter le prix du stère, qui n'a pas été revu depuis 2006, à 45 €, soit 180 € la corde, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

DECIDE

- **DE FIXER** le tarif du stère de bois à 45 €, soit 180 € la corde, à compter du 1^{er} janvier 2023,
- **D'ABROGER**, à compter du 1^{er} janvier 2023, la délibération n° 44-06 du 23 juin 2006.

Le Secrétaire de séance,

Nivalan


Fait à Saint-Cyr-en-Val, le **10 NOV. 2022**
Fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Le Maire,
Vincent MICHAUT




La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication électronique sur le site internet de la commune (<https://www.mairie-saintcyrenval.fr/>), faire l'objet des recours suivants :

-recours administratif gracieux auprès de mes services

-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » via le site internet : <https://www.telerecours.fr/>